

Questions orales

M. Baker (Nepean-Carleton): Soyez donc honnête.

M. Lalonde: Je tiens à signaler au député qu'à Calgary, le prix du litre d'essence est moins élevé qu'aux États-Unis parce que dans cette province, il n'y a pas de taxe provinciale. Dans les autres provinces, le montant de la taxe varie de 20 à 40 p. 100. Le montant de ces taxes est bien plus élevé qu'aux États-Unis et c'est ce qui explique en partie la différence. La meilleure preuve en est qu'un litre de mazout coûte actuellement entre 7c. et 9c. de moins chez nous qu'aux États-Unis.

LA STRATÉGIE DE CRÉATION D'EMPLOIS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il n'ignore pas que le discours du trône et les documents budgétaires annoncent comme stratégie économique générale du gouvernement la création d'emplois par les retombées des grands projets énergétiques. Au document budgétaire de novembre 1981, on trouve sous le titre «Possibilités de développement» la phrase suivante:

La principale possibilité est offerte par la mise en valeur des ressources naturelles dont le Canada est richement doté.

Au paragraphe suivant, on trouve cette phrase:

Le rapport publié récemment par le Groupe d'étude sur les grands projets répertorie, par exemple, \$440 milliards de grands travaux, principalement dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles.

Le ministre a assisté à l'effondrement du projet Alsands et celui de Cold Lake est en veilleuse. Le pipe-line de l'Alaska est en veilleuse s'il n'est pas mort. Je ne représente pas les sociétés pétrolières, mais je m'inquiète pour la création d'emplois. Que reste-il de la stratégie économique du gouvernement en fait d'emplois découlant de ces mégaprojets énergétiques, maintenant qu'ils disparaissent l'un après l'autre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je voudrais appeler l'attention du député sur les nombreux projets de caractère énergétique qui sont toujours en marche et dont les travaux se poursuivent. Je lui signalerai les travaux de recherche de pétrole et de gaz de Dome Petroleum, en mer de Beaufort, d'un montant de 500 millions. Le projet des champs pétrolifères de Norman Wells, d'un montant de 600 millions; et l'aménagement hydro-électrique de Revelstoke, en C.-B., d'un montant de plus de un milliard . . .

M. Siddon: A quoi vous raccrochez-vous? Cela n'a rien à voir avec vous.

M. Lalonde: Le pipe-line Trans-Québec et Maritimes, d'un montant de plus de un milliard, le projet de mise en valeur du charbon de Quintette, d'un montant de 700 millions, Ridley Island et les terminaux céréaliers de Colombie-Britannique, investissement de plus de 400 millions. Je pourrais poursuivre ainsi longtemps, s'il fallait mentionner les projets énergétiques actuellement envisagés tant par les gouvernements fédéral et provinciaux que par le secteur privé.

M. McDermid: Pourquoi y a-t-il tant de chômeurs?

M. Lalonde: Ce n'est pas l'activité qui manque malgré l'abandon regrettable du projet Alsands.

LES PIPE-LINES

LE FINANCEMENT DU GAZODUC DE L'ALASKA

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, avant que nos vis-à-vis n'applaudissent, le montant est de l'ordre de 4.2 milliards de dollars. Le projet Alsands est de l'ordre de 13.5 milliards de dollars et celui du pipe-line de l'Alaska, de 40 milliards de dollars. Le ministre est sur la sellette et nous doit des explications. Mais je voudrais lui rappeler quelques faits concernant le pipe-line de la route de l'Alaska.

M. Nielsen: Que vous avez rejeté.

M. Waddell: Comme le ministre le sait, nous nous sommes opposés à la construction de la partie sud du tronçon canadien, car l'absence de garanties financières mettait en cause l'ensemble du projet. Aujourd'hui, le quart seulement du projet a été réalisé. Le projet de l'embranchement de Dempster est suspendu, mais nous avons un pipe-line pour exporter du gaz vers les États-Unis. Le ministre a-t-il encore la naïveté ou l'audace d'affirmer que ce projet pourra être financé dans un avenir immédiat.

● (1430)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, en ce qui concerne le premier projet dont le député a parlé, je dois lui dire encore une fois que son parti doit se faire une idée. La semaine dernière, il s'est opposé à l'offre que nous avons faite à des sociétés privées, la trouvant excessive et trop généreuse; aujourd'hui, il déplore que le projet ne puisse démarrer. Décidez-vous, mes amis!

Pour ce qui est du gazoduc de l'Alaska, je ne peux que renvoyer mon collègue aux déclarations des associés de cette entreprise qui ont catégoriquement affirmé qu'ils poursuivaient leur projet et que la prochaine étape consisterait à mettre au point les modalités de financement puisque les plans techniques sont suffisamment avancés. Voilà ce qu'ont dit les promoteurs du projet au cours de la fin de semaine.

M. Waddell: Étant donné que le projet Alsands était une affaire assez sérieuse aux yeux du ministre, selon la tradition parlementaire britannique, ce dernier devra offrir sa démission sur-le-champ puisqu'il avait pris un risque en autorisant la construction du tronçon canadien.

LES PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, d'après les nouvelles de la fin de semaine, M. Mitchell Sharp, directeur général de l'Administration du pipe-line du Nord, aurait dit que les promoteurs du projet devaient «fournir des preuves solides que le projet n'était pas simplement mis sur la glace» et que faute de telles preuves, le soutien canadien, essentiel au projet, ne pourrait être garanti. Étant donné que le Canada n'a absolument aucun pouvoir de négociation—nous l'avons abandonné; le ministre le savait et l'a dit quand il siégeait dans l'opposition—le ministre remettra-t-il sa démission à cause de cela? Pourrait-il expliquer ce que voulait dire M. Sharp dans sa déclaration?